

# MOTION DE SOUTIEN

## NON

## À LA RÉPRESSION SYNDICALE !!

La CGT ..... condamne l'attitude discriminatoire de la direction de SALOMON SAS, envers notre camarade ASGHAR Samir, élu CSE suppléant, représentant syndical de la section CGT depuis le 21 décembre 2023 et militant actif au sein de notre organisation syndicale.

Nous tenons à dénoncer avec la plus grande fermeté cette procédure, que nous considérons comme injustifiée, discriminatoire et attentatoire à la liberté syndicale.

**En persistant sur vos faits, vous donnez une mauvaise image de votre entreprise auprès de vos salariés et de la population.**

**Si vous continuez dans une volonté de réprimer l'action syndicale, malgré notre appel au dialogue, sachez que toute la CGT prendra ses responsabilités.**

**Le droit syndical est une liberté fondamentale garantie par la Constitution de notre pays. Vous ne pouvez continuer à la refouler en toute impunité.**

En vous attaquant à un.e militant.e de la CGT, vous vous attaquez à toute la CGT et vous mettez en péril les remparts qui protègent les salarié.e.s de votre entreprise.

**C'est pourquoi nous exigeons l'arrêt immédiat de toute sanction (avertissement, procédure de licenciement ...) envers notre camarade ASGHAR Samir.**

La CGT .....